

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

ID : 033-213300775-20240422-2024_40-DE

COMMUNE DE CABANAC-ET-VILLAGRAINS (GIRONDE)

Date de convocation :
16/04/2024

Membres :

En exercice **19**

Présents : **16**

Votants : **18**

Date d'affichage :

23/04/2024

Date de publication :

23/04/2024

Le 22 avril 2024 à 20h30 au foyer polyvalent

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Georges CLAIR, Maire.

Étaient présents : Gabriel BEUGIN, Jean-Georges CLAIR, Lionel COUBRA, Anne - Cécile DUCOSSON, Olivier FORêt, Aurélia FOURNIER, Nathalie KATSAMANTOU, Carine LASSOUANE, Vincent NEVOT, Damien OBRADOR, Muriel PAILLER, Katia PEDEMAY, Céline PELTIER, Tovo RABEMANANTSOA, Sophie SUBIRATS et Aurore VERDIER

Étaient représentés : Anne-Marie CAUSSÉ par Muriel PAILLER et Fabrice GUIRAUD par Jean Georges CLAIR

Absent : Daniel BORDES

Secrétaire de séance : Anne-Cécile DUCOSSON

DÉLIBÉRATION N° 2024-40**OBJET : Réorganisation des commissions municipales**

A la suite de la démission ou du décès de conseillers municipaux et de l'élection du nouveau Maire en mars 2023 , il apparaît nécessaire de revoir la liste des commissions municipales et leur composition.

Le Conseil Municipal peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil (art. L 2121-22 du CGCT).

Les commissions municipales ne peuvent être composées que de conseillers municipaux. Il appartient au Conseil Municipal de décider du nombre de conseillers siégeant dans chaque commission. Les membres sont désignés par vote à bulletin secret (art. L 2121-21 du CGCT). Toutefois, le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations (même article).

La composition des différentes commissions doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale (note d'information du 20 mai 2020 du Ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales) avec au moins un représentant dans chaque commission pour chacune des tendances représentées sans que ces dernières ne bénéficient nécessairement toujours d'un nombre de représentants strictement proportionnel au nombre de conseillers municipaux qui les composent.

Le Maire est le président de droit de toutes les commissions. En cas d'absence ou d'empêchement, les commissions sont convoquées et présidées par le Vice-président élu par celles-ci lors de leur première réunion.

Par délibération n° 2020-33 du 22 juillet 2020, il avait été décidé :

- ➡ la création des commissions municipales suivantes :
 - Commission urbanisme, environnement et participation,
 - Commission affaires sociales, solidarités, associations, culture - communication
 - Commission patrimoine, forêt, voirie et réseaux,

- Commission finances et marchés publics,
- Commission enfance – jeunesse et périscolaire.

- ⇒ que les commissions municipales comportent au maximum **10 membres**.

- ⇒ que chacune des deux tendances d'opposition dispose d'un siège dans chaque commission.

Par délibération n° 2022-52 du 28 juin 2022, les commissions avaient été actualisées.

Sur la base de cette délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de ne pas procéder au scrutin secret
- d'actualiser la liste des commissions comme suit :

- ***Commission urbanisme, environnement et participation***
 Gabriel BEUGIN,
 Tovo RABEMANANTSOA,
 Anne-Cécile DUCOSSON,
 Olivier FORÊT,
 Muriel PAILLER
 Damien OBRADOR représentant la liste « Allons ensemble pour Cabanac-et-Villagrains »,
 Aurore VERDIER représentant la liste « Avec vous et pour vous Cabanac-et-Villagrains ».

- ***Commission associations***
 Fabrice GUIRAUD,
 Aurélia FOURNIER,
 Katia PEDEMAY,
 Sophie SUBIRATS
 Nathalie KATSAMANTOU,
 Damien OBRADOR représentant la liste « Allons ensemble pour Cabanac-et-Villagrains »,
 La liste « Avec vous et pour vous Cabanac-et-Villagrains » ne propose aucun représentant.

- ***Commission patrimoine, forêt, voirie et réseaux***
 Olivier FORÊT,
 Fabrice GUIRAUD,
 Tovo RABEMANANTSOA,
 Vincent NEVOT,
 Muriel PAILLER
 Damien OBRADOR représentant la liste « Allons ensemble pour Cabanac-et-Villagrains »,
 La liste « Avec vous et pour vous Cabanac-et-Villagrains » ne propose aucun représentant.

- ***Commission finances et marchés publics***
 Katia PÉDEMAY,
 Anne-Cécile DUCOSSON,
 Aurélia FOURNIER,
 Vincent NEVOT,
 Gabriel BEUGIN,
 Damien OBRADOR représentant la liste « Allons ensemble pour Cabanac-et-Villagrains »,
 Carine LASSOUANE représentant la liste « Avec vous et pour vous Cabanac-et-Villagrains ».

- ***Commission jeunesse***

Anne-Cécile DUCOSSON,
 Nathalie KATSAMANTOU,
 Tovo RABEMANANTSOA,
 Gabriel BEUGIN,
 Katia PÉDEMAY,
 Sophie SUBIRATS

Damien OBRADOR représentant la liste « Allons ensemble pour Cabanac-et-Villagrains »,
 Carine LASSOUANE représentant la liste « Avec vous et pour vous Cabanac-et-Villagrains ».

- ***Commission culture et communication***

Gabriel BEUGIN,
 Nathalie KATSAMANTOU,
 Anne-Cécile DUCOSSON,
 Katia PÉDEMAY,

Damien OBRADOR représentant la liste « Allons ensemble pour Cabanac-et-Villagrains »,
 La liste « Avec vous et pour vous Cabanac-et-Villagrains » ne propose aucun représentant.

POUR : 18

CONTRE : 00

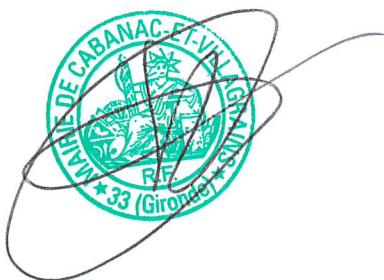
ABSTENTION : 00

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

En mairie, le 22 avril 2024

Le Maire



Jean Georges CLAIR

La secrétaire de séance



Anne-Cécile DUCOSSON